

ENGRAIS minéraux

25 Kg

1250 Kg

* Disponible sur commande

Produits	NH ₃	NO	N Uréique	P ₂ O ₅	K ₂ O	MgO	SO ₃	CaO
9/7/14SK + 3MgO	5,2%	3,8%		7%	14%	3%	22%	-
Patentkali 0/0/30SK + 10	UAB	-	-	-	30%	10%	42%	-
Kieserit granulée	UAB	-	-	-	-	25%	50%	-
Ammonitrate 27% -Type III	13,5%	13,5%						
Kalisop en 50kg*	-	-			50%	1,5%	45%	-
Chaux Vive en sac 50kg*	UAB	-	-	-	-	1,5%	-	95%
Cyanamide calcique Perlka* -Type III	19,8%	1,5%						50%

ENGRAIS LIQUIDE AZOTÉ

	N Total	N NH ₄	N NO ₃	N Uréique	P ₂ O ₅ Soluble eau	K ₂ O Soluble eau	MgO Soluble eau	SO ₃
Engrais liquides en 20 L ou 1000 L (sur commande) - Composition formules NPK pour 100 litres								
Nucepta 29.0.0 + 3MgO -Type III	29	2,5	2,5	24			3	

Conditions d'utilisation : 100 à 300 L/ha Agitation permanente
1^{er} - 15/20% eau 2^{ème} - Désherbant 3^{ème} - Nucepta

ENGRAIS LIQUIDE AZOTÉ SOUFRÉ

NOUVEAU

	N Total	N NH ₄	N NO ₃	N Uréique	Soufre	pH
Nitro Sulphur N 22,56 - SO4 15,48 Multibox de 600L ou 1000L	22,56	6,56	5	11	15	6,5 - 7,5

Un apport sous le rang de 177L/ha, correspond à 40 unités d'Azote/ha et 27 unités de soufre/ha
- Le soufre améliore la valorisation de l'Azote et favorise la synthèse des acides aminés constituant les protéines végétales
- Le soufre est le 5^{ème} constituant des plantes
- Le soufre agit efficacement sur la vie microbienne du sol

CHELATES DE FER

Les Chélates de fer EDDHA permettent l'apport de fer assimilable directement au niveau des racines de la vigne.

Les chélates de fer EDDHA ont plusieurs formes (isomères) :

- ORTHO-PARA : sous cette forme, le fer est **plus facilement et plus rapidement utilisable**
- ORTHO-ORTHO : cette forme assure **une persistance d'action**, et garantit une efficacité sur l'ensemble du cycle végétatif de la vigne.

Ces deux formes d'isomères présentent chacune **des avantages**, un chélate de fer **qui possède ces deux formes** offre un résultat **RÉGULIER** et **ÉQUILIBRÉ**.

Vitifér 6% présente ces caractéristiques. Il est garanti un minimum de 4,2% de Fer ortho-ortho et 1,8% de Fer ortho-para. Ce produit est sous forme WG, 100% soluble dans l'eau, il ne contient pas d'agent anti-mottant ce qui lui assure une très bonne dissolution dans l'eau.

Gamme STAHL	Conditionnement	Formulation	Entretien dose/ha	Correction dose/ha	Remarques
VITIFER 6% UAB	5 kg	WG	25 kg	50 kg	Appliquer du stade éclatement du bourgeon à 5 à 6 feuilles étalées, très soluble dans l'eau
SOLFÉR 6% UAB	5 kg	WG	25 kg	50 kg	Appliquer du stade éclatement du bourgeon à 5 à 6 feuilles étalées, très soluble dans l'eau
VITIFER 1,3% UAB	25 kg	Granulé	120 kg	220 kg	Épandage février, mars granulés de 4 mm

ANALYSE DE SOL : POUR UN PILOTAGE OPTIMAL DE VOTRE FERTILISATION

STAHL travaille avec le laboratoire Galys pour vos analyses de sol. Ce laboratoire est agréé par le Ministère de l'Agriculture et accrédité Cofrac. Pour gérer la fertilisation de votre vignoble de façon raisonnée et adaptée.

- **Analyse plantation (111 003)** : granulométrie + analyse chimique + oligo-éléments
- **Analyse de contrôle complète (111 162)** : analyse chimique + oligo-éléments
- **Analyse de contrôle simple (111 063)** : analyse chimique

L'analyse de contrôle est à réaliser tous les 6 ans.

Pour tout renseignement sur ces analyses se rapprocher de votre technicien

EN PARTENARIAT AVEC
LES LABORATOIRES GALYS



TRAÇABILITÉ
Les exploitations de 3 ha et plus doivent faire une analyse de sol par an.

DIRECTIVE NITRATES : CADRE REGLEMENTAIRE (au 01/07/2021)

La directive nitrates concernent l'AOC Champagne. Elle définit les règles à respecter pour l'utilisation des Engrais ou amendements viticoles apportant des Nitrates.

- La dose maximale d'Azote épandue est limitée à 60kg/ha/an d'azote minéralisé (efficace) hors amendements et écorces norme NFU 44-058 et NFU 44-204. (Sauf Haute Marne 50kg/ha/an N efficace)

Types	Type I	Type II	Type III
C/N	> 8	≤ 8	
Concerne	Amendements organiques	Engrais organiques et organo-minéraux	Fertilisants azotés minéraux et uréiques de synthèse
Interdiction Epandage	15/12/2021 15/01/2022	01/07/2021 au 15/01/2022	
Distance par rapport cours d'eau	10m si bande enherbée de 10m en bordure de cours d'eau, sinon 35m		interdit si < 5m
Pente > 10%	Bande enherbée ou boisée d'au moins 5m de large présente en bordure de cours d'eau.		
Epandage interdits sur sols enneigés, détrempés, inondés. Epandage type I autorisé sur sols gelés.			

OBLIGATION DE RÉALISER UN PLAN DE FUMURE PREVISIONNEL

Il s'agit d'un plan prévisionnel établi avant le premier apport de fertilisation. Il comprend :

Identification et surface de la parcelle, Culture pratiquée, Type de sol, Quantité d'azote totale et efficace apportée pour chaque type de fertilisant.

OBLIGATION DE RÉALISER UN CAHIER D'ÉPANDAGE POUR CHAQUE PARCELLE

Pour chaque parcelle avoir un document qui enregistre les apports de fertilisants réalisés et qui mentionne :

Identification et surface de la parcelle, Culture pratiquée, Type de sol, Date d'épandage, Type de fertilisant et sa teneur en azote, Quantité d'azote totale et efficace apportée, Date de récolte.

CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES



- Respect réglementation
- Engrais azotés sous le rang.
- Pas de fertilisation phosphatée minérale d'entretien
- La fertilisation minérale azotée > 30 unités N/ha/an doit être justifiée : vigueur, rendements...
- Analyse de terre pour les plantations et pour chaque parcelle tous les 6 ans.



- Obtenir 10 points pour valider l'indicateur «Gestion de la Fertilisation»
- Réaliser un bilan azoté selon le barème de la balance globale Azote ou le bilan apparent en tenant compte de tous les intrants sauf les écorces et engrais foliaires.
- Respect réglementation



- Respect réglementation
- Utiliser uniquement les intrants UAB, conformément au règlement CE N°834/2007
- Les intrants minéraux sont interdits

COLLECTE EMBALLAGES VIDES PRODUITS FERTILISANTS (EVPF)

Nous collectons les sacs d'engrais et big bags vides dans nos 5 magasins de façon permanente.



GUIDE FERTILISATION VIGNE

2021 - 2022



ENGRAIS - AMENDEMENTS CHELATES DE FER BIOSTIMULANTS RACINAIRES VITALITÉ DES SOLS

Horaires de nos magasins :

Heure d'hiver : 7h45 - 12h - 13h30 - 18h
Heure d'été : 7h30 - 12h - 13h30 - 18h15

LA VIGNE AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

Une équipe à votre service !

Magasin de Bars-sur-Seine :
3 Place du Chardonnay - Zone du Val Moret
10110 BAR-SUR-SEINE
Tel : 03 25 38 20 72 - Fax : 03 25 29 71 55
stahl.bar@stahl-sa.fr

Adrien PIERRE
Equipe vignes
Valérie Ronchi : 06 08 24 60 12
Bruno Thibout : 06 63 39 96 90
Frédéric Bouchet : 06 33 53 65 89

Magasin de Cuchery :
27 Grande rue - 51480 CUCHERY
Tel : 03 26 53 18 77 - Fax : 03 26 52 81 14
stahl.cuchery@stahl-sa.fr

Mélanie SAUVAGE
Equipe vignes : Olivier Claisse : 06 74 20 68 94
Equipe Agri : Line Foy : 06 72 94 29 15

Magasin de Trigny :
8 Grande rue Saint Nicolas - 51140 TRIGNY
Tel : 03 26 40 07 35 - Fax : 03 26 40 09 44
stahl.trigny@stahl-sa.fr

Jean Philippe BROIGNEZ
Equipe vignes
Laurent Pilliaire : 06 72 01 75 65

Magasin de Vincelles :
Chemin rural N°9 - LA FACELLE
51700 VINCELLES
Tel : 03 26 58 05 75 - Fax : 03 26 58 17 52

Yann EVRARD
Equipe vignes : Charles Lallement : 07 87 06 33 49
Eric Jacquemot : 06 29 78 45 47
Equipe Agri : Frédéric Beghetto : 06 30 57 41 15

Siège social et magasin :
Allée Maxenu - BP 26 51530 PIERRY
Tel : 03 26 58 16 45 - Fax : 03 26 58 17 52
stahl.pierry@stahl-sa.fr

RM : Jean-Paul GLOD
Equipe vignes
Charles Hans : 06 08 46 07 17
Geoffrey Lagache : 06 37 85 84 25
Jean-Paul Glod : 07 86 25 13 46
Yves Duprey : 06 72 01 75 63
Rémi Stahl : 06 72 01 75 66
Jean-Luc Lombard : 06 70 61 25 07

Equipe grandes cultures
Frédéric Beghetto : 06 30 57 41 15
Line Foy : 06 72 94 29 15

Service impression d'adhésif personnalisé
Yann Evrard : 03 26 58 05 75



CONSEILS ET PRODUITS VITI-VINICOLES



STAHL SA : Agrément ministériel N° CA 00099 du 30/07/96
Distributeurs de produits phytopharmaceutiques à des fins professionnelles

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

LES VALEURS DE NOTRE MARQUE

Engrais et Amendements organiques**sont produits en France selon les normes :**

Management qualité avec la satisfaction client.



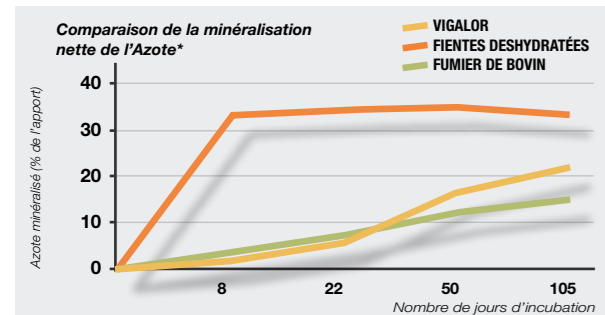
Management énergie pour les économies d'énergie réalisées.

Leur fabrication est 100% autonome en énergie, l'eau est recyclée à 100%. La démarche environnementale est permanente. La maîtrise technique du process assure une traçabilité totale, un contrôle continu de la fabrication et une maîtrise sanitaire totale. Les contrôles microbiologiques sont conformes au règlement européen CE N° 1069/2009

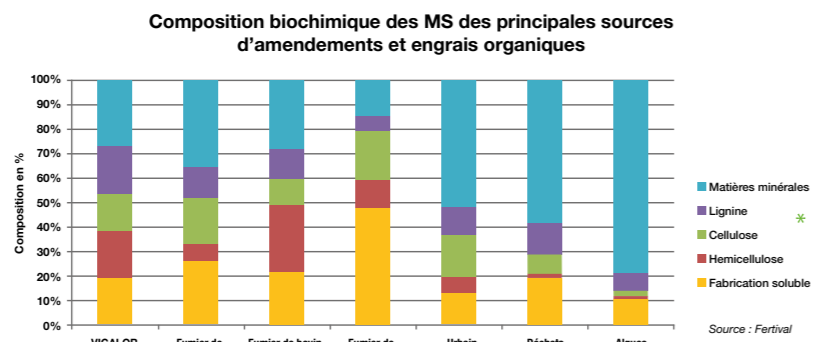
La base organique des Engrais VITIFEED est le Vigalor, produit d'origine végétale, hygiénisé et tracé. Il subit un contrôle permanent des matières premières qui le composent.

- La Potasse, le Phosphore sont 100% d'origine organique et totalement assimilables par la vigne.
- Production 100% Française. Formules granulés à froid en pellet de 4mm.

→ MINÉRALISATION LENTE RÉGULIÈRE DE L'AZOTE = atout de la matière organique porcine



*Source : Station agronomique de l'Alsine

**VITIFEED**
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

AMENDEMENTS ORGANIQUES

NOUVEAU

Riche en humus stable

VITIFEED HUMUS

NFU 44051 - TYPE I

UAB

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total	Phosphore (P ₂ O ₅) total	Potasse (K ₂ O) total	C/N	ISMO (Humus stable)
54%	86%	2%	1%	2,5%	17,2	400 à 440kg/t

Matière organique issue des pulpes de raisins, cosses de cacao et compost végétaux UAB. Dose d'emploi de 1t à 3t/ha selon analyse de sol. Conditionnements en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

VITIFEED ACTIVATEUR

NFU 44204 - TYPE I

PAS D'AVENIR SANS RACINES

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total	Phosphore (P ₂ O ₅) total	Potasse (K ₂ O) total	C/N	ISMO (Humus stable)	MgO
56%	86%	2,1%	2,7%	1,6%	14	259 kg/t	1%

Matière organique issue du Vigalor, pulpes de raisins et/ou coques de cacao, fientes compostées. Enrichi en HUMIFIRST (Amm 130-1001) à 5kg/tonne. Acides humiques et fulviques issus de la léonardite. Dose d'emploi 2t/hectare. Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

VITIFEED AMENDANT

NFU 44051 - TYPE I

UAB

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total	Phosphore (P ₂ O ₅) total	Potasse (K ₂ O) total	C/N	ISMO (Humus stable)	MgO
65%	86%	2%	2,5%	1,5%	13,6	279 kg/t	1%

Matière organique issue du Vigalor, pulpes de raisins, coques de cacao. Dose d'emploi 2t/hectare. Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

* UAB Produit utilisable en agriculture biologique. Conformément au règlement CE N° 834/2007

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

ENGRAIS 100% ORGANIQUES

UAB* NFU 42-001 - TYPE II

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

VITIFEED 4-3-2 SK + 1,5MgO

NFU 42-001 - TYPE II

UAB*

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total 100% organique	Phosphore soluble eau	Potasse soluble eau	Oxyde de Magnesium	C/N
60%	86%	4%	3%	2% (sulfate)	1,5%	7,5

Matière organique issue du Vigalor, matières animales stérilisées, coques de cacao. Phosphore organique soluble dans l'eau. Potasse totalement assimilable par la vigne. Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

VITIFEED 5-4-2 SK + 1MgO

NFU 42-001 - TYPE II

UAB*

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total 100% organique	Phosphore soluble eau	Potasse soluble eau	Oxyde de Magnesium	C/N
67%	86%	5%	4%	2%	1%	6,7

Matière organique issue du Vigalor et matières animales stérilisées. Phosphore organique soluble dans l'eau. Potasse totalement assimilable par la vigne. Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

VITIFEED 9-5-0

NFU 42-001 - TYPE II

UAB*

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total 100% organique	Phosphore soluble eau	Potasse soluble eau	Oxyde de Magnesium	C/N
70%	90%	9%	5%	0%	1%	3,9

Matière organique issue de composts de fientes de volailles et de matières animales stérilisées, Vigalor. Phosphore organique soluble dans l'eau. Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

ENGRAIS 100% ORGANIQUES

NFU 42-001 - TYPE II

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

VITIFEED 5-3-6 SK + 2MgO

NFU 42-001 - TYPE II

Matière organique	Matière sèche	Azote (N) total 100% organique	Phosphore soluble eau	Potasse soluble eau	Oxyde de Magnesium	C/N
54%	86%	5%	3%	6% (sulfate)	2% (sulfate)	5

Matière organique issue du Vigalor, matières animales et fientes compostées, stérilisées et deshydratées. Phosphore organique soluble dans l'eau. Potasse totalement assimilable par la vigne. Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

ENGRAIS ORGANO-MINERAL

NFU 42-001 - TYPE II

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE

VITIFEED OM 5-3-6 SK + 2MgO

NFU 42-001 - TYPE II

25 Kg 1375 Kg

MO	Azote total (N)	Dont (N) organique	Dont (N) ammoniacal	P ₂ O ₅ (soluble eau)	K ₂ O (SK) soluble eau	MgO	C/N
51%	5%	2%	3%	3%	6%	2%	5

Matière organique issue du Vigalor et de matières animales et fientes compostées et stérilisées. Phosphore organique soluble dans l'eau. Potasse totalement assimilable par la vigne. Disponible en BBag : 500kg, 1000kg et en sac de 25kg. Palette de 1375kg.

VITIFEED
L'ENGRAIS ORGANIQUE DE LA VIGNE**NOUVEAU** SPECIAL PLANTATIONS

VITIFEED HYDROPLANT

UAB*

Nouveau **RETENTEUR d'EAU** à base d'**Hydrochar**, rétenteur d'eau naturel d'origine végétale : charbon végétal issu de la pyrolyse du bois. **Vitifeed Hydroplant** a une capacité d'absorption de l'eau de 34% de sa masse soit deux fois plus qu'un engrais conventionnel seul.

OBJECTIFS :

- Protéger vos plants de la sécheresse
- Optimiser votre gestion de la ressource en eau

Granulation optimale qui assure un apport en eau continu pendant 2 à 3 mois
Equilibre : N 2% - P₂O₅ 10% (100% d'origine organique végétale - UAB)
Dose : 1 à 2 tonnes/ha ou 1Kg/pied en complantation
Disponible en sac de 25Kgs et BigBag 500Kgs

REVITALISATION DES SOLS ET MISE À DISPOSITION DES RÉSERVES

UAB

AMM N°1190123

**Améliore l'activité biologique des sols**

Prévoir un passage à 500g/ha à la chute des feuilles et un deuxième passage de 500g/ha au débourrement ou un seul passage au débourrement à 1kg/ha. Association possible avec herbicides.

L'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE DES SOLS

- Permet une meilleure structuration des sols
- Améliore l'état nutritionnel de la vigne et la résistance aux stress abiotiques
- Produit des molécules bénéfiques au développement de la vigne



TRICHODERMA HARZIANUM

Naturellement présent dans les sols français, Trichoderma harzianum est un champignon filamenteux rhizo-compétent



COLONISATION DU SOL

Sa croissance rapide (germination des spores en 40 h) dès 5°C lui permet de rééquilibrer la flore fongique de la rhizosphère.

UAB

AMM N°1190122

**Améliore l'activité biologique des sols + Detox**

Prévoir un passage à 400g/ha à l'automne et un deuxième à 400g/ha au débourrement ou un passage au débourrement à 800g/ha. Association possible avec herbicides.

LA BIOSORPTION DU CUIVRE

- Favorise l'implantation de la vigne
- Aide au développement racinaire
- Favorise la vie microbienne



COLONISATION DU SOL

Le Phanerochaete est le champignon de la pourriture blanche capable de dégrader la lignine. Il est également capable de dégrader une grande variété de polluants organiques.

humifirst® WG

BIO-STIMULANT DE LA STRUCTURE RACINAIRE

HUMIFIRST WG contient des acides humiques et des acides fulviques naturels.

L'association de ces deux éléments offre plusieurs avantages d'une part pour le sol et d'autre part pour la vigne.

HUMIFIRST WG :

- Homologué sur toutes cultures (AVP 130 7001)
- Améliore la structure du sol (meilleure rétention d'eau)
- Stimule la croissance et le développement racinaire de la vigne
- Favorise l'assimilation des éléments nutritifs, il augmente l'absorption de fer apporté sous forme de chélates
- Stimule et augmente l'activité des micro-organismes du sol

Composition : Concentré d'acides humiques et fulviques : 95% de matière sèche, 78,5% de matière organique, 33,5% d'acide humique, 9% d'acide fulvique PH11
Extrait humiques totaux : 15% p/p (165 g/L); Acides humiques : 12% p/p (132g/L), Acides fulviques : 3% p/p (33 g/L)

Dose : 10 kg/ha**Application** : coutres, aux pal rotatif (seul ou avec les chélates de fer) ou avec des rampes à désherber seul

SWEET K+ 0-4-26

NFU 42-001-1

NOUVEAU UAB*

Potasse 100% soluble et phosphore issus des cendres végétales des coques de tournesol, extraits potassiques et phosphate naturel.

4% P₂O₅ - 26% K₂O soluble - 30% SO₃ - 3% MgO - 14% CaO
Granulés de 2 à 4 mm

Produit utilisable en agriculture biologique - Dose selon correction à effectuer.

